

*Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action en faveur d'une culture de la paix adressé aux ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO*

**PREPARATION DU RAPPORT A MI-PAROURS DE LA  
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE  
DE LA NON-VIOLENCE ET DE LA PAIX  
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

**Renseignements demandés**

**Indications Générales**

1. Les questions sont ouvertes, elles permettront ainsi aux acteurs de la culture de la paix de développer les points qu'ils estiment les plus importants.
2. Les réponses doivent signaler les réussites comme les problèmes et les insuffisances afin que l'UNESCO et ses Etats membres puissent en tirer des enseignements utiles.

I

**ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX**

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.  
y compris :
  - les objectifs

**Promouvoir l'éducation à la paix et aux droits de l'homme dans l'éducation formelle et informelle et dans la formation des formateurs**

- les bénéficiaires

**les enseignants des écoles primaires, secondaires et professionnelles ;  
les directeurs d'école, les inspecteurs et les décideurs ;  
les formateurs de formateurs ;  
les ONG et associations locales.**

- la localisation des activités

**Europe, Afrique, Asie, Monde Arabe**

- les ressources affectées

**Attribution de bourses pour le public-cible mentionné qui participent aux sessions internationales, régionales et nationales de formation.**  
**Publications de matériel pédagogique de référence.**  
**Sessions de formation aux technologies de l'information**  
**Mise en réseau des enseignants**  
**Développement du site internet de l'EIP**

- les résultats

**Activités de sensibilisation dans les écoles sur la paix et les droits de l'homme.**  
**Intégration des droits de l'homme dans les curricula.**  
**Nouvelles approches pédagogiques relatifs aux enjeux du Millénaire.**  
**Publications de matériels pédagogiques adaptées aux langues et traditions locales.**

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

**Manque de financement et de volonté politique des gouvernements.**

3. Avez vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

**Droit à l'éducation**  
**Justice internationale et scolaire**  
**Lutte contre la violence**  
**Objectifs du Millénaire**

**Raison principale de nos choix :**

**Suivre l'actualité internationale dans le domaine des droits de l'homme et de la paix.**  
**Favoriser la recherche dans le domaine de la pédagogie et du droit.**  
**Développer de nouvelles approches pédagogiques sur les enjeux du Millénaire.**

||

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX
--

4. Avez vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix ( et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

**Plus grande sensibilisation des acteurs et de la société civile dans le domaine de l'éducation formelle et informelle.**  
**Meilleure intégration de ces contenus dans les curricula et dans la formation des formateurs.**

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

**Contexte international peu favorable à l'idéal des droits de l'homme et de la paix (guerre, injustices sociales, mal-développement, etc) ;**  
**Recul du droit à l'éducation dans les pays du sud ;**

**Les médias qui propagent plutôt une culture de guerre que de paix (Cf. terrorisme, etc) ;**

**Le manque de respect des gouvernements à l'égard de leurs engagements internationaux.**

6. Avez-vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?

**Evaluation régulière de nos activités ;**

**Activités de suivi auprès des enseignants ;**

**Développement de notre réseau de formateurs ;**

**Développement de notre site internet et de nos sections nationales.**

### III

#### PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

**Nos partenaires privilégiés sont les OIG, les ONG et, de façon plus générale, la société civile qui participent à différents niveaux à nos programmes de sensibilisation et de formation.**

8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale ([www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)) ?

**Oui**

Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

**Nous n'y avons pas fait appel à ce jour.**

### IV

#### ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

**L'encadrement, l'encouragement d'activités de recherche, d'étude et d'élaboration de matériel pédagogique sur les plans local, national, régional et international.**

**L'organisation de sessions de formation sur l'éducation à la paix et aux droits de l'homme (internationales, régionales et nationales).**

**Le développement des technologies de l'information dans les écoles (formation, mise à disposition d'ordinateurs, création de sites internet).**

**Publications**

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

**Droit à l'éducation pour tous, développement économique et social durable, respect de tous les droits de l'homme.**

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

**Sensibilisation de l'opinion publique et des médias.**

**Production de matériels pédagogiques adaptés aux cultures et aux langues nationales.**

**Rôle des enseignants et des décideurs.**

**Mobilisation des ONG.**